

---

## **Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie**

**Ahmed BOUGUERMOUH\***

---

L'Algérie passe-t-elle encore à côté d'un débat et d'une mutation décisifs ? Ailleurs dans le monde, développé ou non, les territoires locaux, c'est à dire de manière grossière les espaces d'expression communautaire, - cela peut aller du village ou du quartier à la région – deviennent une dimension de base dans la recherche de nouvelles voies de développement socio-économique, plus efficaces et plus justes. Notre pays, par contre, omet ou occulte le territoire local dans les logiques et pratiques officielles de sortie de crise. Les faits, décidément têtus, rappellent pourtant quotidiennement cette dimension, de manière positive parfois, avec les dynamismes socio-économiques observables localement partout dans le pays, négative plus souvent avec les pratiques des groupes de pression locaux, ou incertaine encore récemment avec des processus de contestation citoyenne en cours de radicalisation.

Comment rendre compte des potentialités de développement réelles, mais encore largement en friche, que recèlent les territoires locaux du pays, du retard accumulé dans la valorisation de ces potentialités, et surtout de la frilosité de l'Etat face aux processus de développement local ? La Grande Kabylie semble représenter une illustration significative de ces questions : les territoires locaux existent et manifestent leur présence, les potentialités de progrès social et économique paraissent notables, mais, pourtant, la région témoigne de signes incontestables de stagnation et même de régression : marginalisation, paupérisation, exclusion.

Ce paradoxe demande analyse, car il intéresse l'ensemble du pays qui vit la même situation anachronique de besoins et de possibilités de

---

\* - Enseignant à la Faculté de Gestion et de Sciences Economiques à l'Université de Tizi-Ouzou.

développement et en même temps de gaspillage de ces potentialités et de renoncement au développement.

Notre approche des rapports territoires locaux - développement en Grande-Kabylie empruntera beaucoup à l'économie du territoire, corpus en cours de structuration, qui propose des explications globales rendant compte notamment de l'imbrication de l'économique et du socioculturel dans la réalité. Le concept de « *milieu* » qui traduit cette « osmose entre communauté et développement » sera particulièrement sollicité pour tenter de saisir les processus qui guident les dynamiques territoriales.

La situation socio-économique de la Grande Kabylie sera abordée ensuite à travers le prisme du milieu – culture, institutions, gouvernance, organisation territoriale...-, pour tenter de comprendre pourquoi l'existence de potentialités ne se traduit pas nécessairement par le développement.

## 1. Milieu et Développement

La théorie du développement a privilégié, durant les années de croissance qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale, les approches en termes de convergence – divergence, c'est à dire la capacité ou non des périphéries – dont les PVD\* – à rattraper les centres. P. Aydalot, dans les années quatre vingt, a enrichi les analyses en proposant un troisième type de croissance, ignoré jusque là par la théorie et les pratiques : le développement à partir des capacités spécifiques des territoires locaux et des efforts des communautés qui les habitent. Pour D. Maillat, qui se situe au sein des approches initiées par Aydalot,

« il existe une autre logique du développement, une logique qui part des territoires locaux ou plutôt des systèmes sociaux territoriaux...On peut ainsi montrer qu'il existe des dynamiques territoriales spécifiques qui fonctionnent de telle manière que le développement d'une région n'est pas subordonné à sa seule capacité d'attraction d'établissements ou de filiales de grandes entreprises, mais qu'il dépend de son aptitude à susciter des initiatives locales, à générer un tissu de nouvelles entreprises et à mettre en œuvre une dynamique territoriale de l'innovation ». (Maillat,1996 )

Le territoire ne serait donc plus un simple « *support* », mais deviendrait un véritable « *acteur* » du développement (A. Rallet, 1988), à travers

« le regroupement territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leur interaction, développent des compétences, des savoir faire, des règles spécifiques associées au territoire » (Maillat, 1996 ), c'est à dire un milieu.

---

\* -PVD : Pays en Voie de Développement

Le milieu devient de fait, l'élément moteur, le cadre du développement. Ainsi pour Rallet et Torre (1996 ), il représente « un ensemble d'interdépendances fonctionnelles entre acteurs fondé sur leur appartenance territoriale. Il offre un cadre organisé aux relations entre acteurs leur permettant de réduire l'incertitude et de développer des processus collectifs d'apprentissage ».

Tel que défini, le milieu se structurerait selon B. Lecocq (1991) autour de trois composantes :

- **territoriale** : l'appartenance à un territoire s'exprime à travers une « identité locale collective » qui se traduirait par le partage des mêmes règles et normes professionnelles, ainsi que par la même éthique du travail, ensemble de processus particulièrement significatifs dans les SPL\*.

- **organisationnelle** : des modes d'organisation territoriale structurent les relations entre les acteurs locaux et leurs interdépendances.

- **cognitive** : particulièrement importante dans les PVD où « les capacités d'apprentissage des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de leur environnement » souffrent souvent de défaillances.

Ainsi que le souligne J.C. Perrin (1991), le milieu représente autant un concept qu'une réalité. Les chercheurs du GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), qui ont poursuivi les travaux pionniers d'Aydalot, ont surtout abordé le milieu comme *source* et *cadre* de l'innovation, celle-ci étant conçue en conformité avec la tradition *schumpeterienne* comme la clé du développement.

Nous envisagerons, par contre, le *milieu*, dans une acception plus large, moins ciblée sur la seule innovation, et davantage en rapport avec les premiers travaux de P. Aydalot dans lesquels il insistait sur

« les espaces comme acteurs de leur développement à travers les savoir faire locaux, les qualifications, les capacités d'auto organisation, les comportements collectifs » (cité par V. Peyrache – Gadeau, 1999) .

Cette approche semble se prêter davantage aux PVD où, bien entendu, les processus d'innovation – technologique, organisationnelle -, ne sont pas absents mais où les milieux, plus frustes, se traduisent plutôt par des facteurs concrets avancés par Maillat (1996) : savoir faire, normes, règles et valeurs, capital relationnel, collectif d'acteurs, ressources humaines et matérielles, environnement. Ces processus seraient actionnés par :

- des logiques d'interaction, c'est-à-dire la

« capacité des acteurs à coopérer et à être en relation d'interdépendance, notamment dans le cadre de réseaux d'innovation ».

---

\* SPL : Systèmes productifs locaux.

- des dynamiques d'apprentissage, c'est-à-dire

« la capacité des acteurs à modifier leur comportement, à formuler de nouveaux projets, à mettre en œuvre de nouvelles structures et à créer de nouvelles ressources » .

C'est grâce à la dynamique d'apprentissage que se créent et se développent

« de nouveaux savoir faire, de nouvelles techniques, que l'équilibre entre les relations de coopération et de concurrence se transforment, que les changements intervenus dans l'environnement sont captés, et assimilés, que les relations entre les différents partenaires sont renouvelés » (Maillat,1996).

Le milieu, à travers ces processus, les logiques d'interaction et les dynamiques d'apprentissage, expliqueraient, pour une large part, les logiques de développement, les performances et la vitalité des territoires locaux, ainsi que le montrent les districts industriels « à l'italienne » ou les « clusters » d'Amérique latine (voir encadré). De manière générale, cet impact du milieu en général, et du milieu innovateur en particulier, sur le développement se situerait à plusieurs niveaux :

- il réduit l'incertitude des acteurs,
- il suscite les formes d'apprentissage adaptées au DL\* ,
- il modifie l'organisation territoriale,
- il révèle l'existence de logiques alternatives de développement partant du territoire lui même et capables de susciter les initiatives locales, générer de nouvelles entreprises, mettre en œuvre des dynamiques territoriales d'innovation (Maillat, 1996 ).

- A ces divers titres, le milieu représente un élément dominant au sein des dynamiques territoriales et l'apparente complexité du concept et des pratiques ne saurait exclure les territoires locaux des PVD qui, tout autant que ceux des pays riches, s'appuient sur des milieux plus ou moins élaborés, plus ou moins innovateurs, plus ou moins producteurs de dynamiques :

- pour la Tunisie, A. Hsaini (1996 ) observe des processus locaux d'innovation dans la petite industrie du cuir à El Djem. Ces processus relèvent de niveaux divers :conception, production, travail, y compris la technologie où

« même si l'équipement n'est pas flexible, les entrepreneurs d'El Djem s'arrangent pour qu'il le devienne ».

- pour le Mexique, O. Castel (1996) signale que les *maquiladoras*, à l'origine simples territoires de montage – assemblage -, deviennent

---

\* DL : Développement local.

progressivement partie prenante des processus de conception et de production avec les partenaires étrangers ;

- pour le Pakistan, l'Inde, le Soudan, Nadvi et Schmitz (1996 ) notent que l'efficacité de la coopération horizontale au sein des clusters – concentrations géographiques de PME\* spécialisées dans un même produit – relève indéniablement de processus d'innovation et donc de milieux innovateurs.

L'efficacité des milieux provient bien entendu de l'interpénétration de l'ensemble des facteurs composant le milieu territorial. Mais dans le cas des PVD qui nous concerne ici, certains éléments ont, malgré tout, tendance à prédominer : les aspects socioculturels et les conventions, les institutions et les modes de gouvernance, l'organisation territoriale.

<b>Districts industriels et clusters</b>
<p><b>Le District du PRATO ( Italie )</b></p> <p>- situation : à 20 km de Florence.</p> <p>- très forte concentration sur quelques km<sup>2</sup> d'entreprises textiles : 12 000 entreprises (une pour 20 habitants), 48 000 emplois (15 % de l'emploi textile du pays). Exportation de la moitié de la production.</p> <p>- caractéristiques : faible intensité du capital, forte intensité du travail qualifié, forte insertion dans le cadre territorial.</p> <p>- causes de la réussite : « grande flexibilité productive, savoir faire, compétences techniques, création dans le design, diversification des produits.</p> <p>- deux types d'entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• firmes structurées de taille moyenne avec leur propre réseau de commercialisation.</li> <li>• sous traitants de petite taille en forte concurrence.</li> </ul> <p>- aspects actuels : évolution vers un processus de réorganisation avec tendance à la concentration ( fusions, absorptions ). Emergence de firmes leaders.</p> <p><b>Source : BALCET (G) : « L'économie de l'Italie »</b> <b>Repères, La Découverte, 1995.</b></p>
<p><b>Le cluster de la vallée Dos Sinos (Pérou)</b></p> <p>- Situation : 24 villes dans le sud du Brésil.</p> <p>- forte concentration d'entreprises spécialisées dans la chaussure féminine : 500 firmes et une multitude d'entreprises non déclarées, une centaine de tanneries, 200 firmes produisant des composants, 45 firmes productrices de machines. Environ 100 000 emplois en 1990.</p> <p>- caractéristiques : formes de travail et de capital similaires à celles du Prato. Forte insertion également dans le territoire.</p>

\* PME : Petites et moyennes entreprises.

- causes du succès : flexibilité productive, savoir faire, compétences techniques, enracinement territorial des producteurs, esprit entrepreneurial.

Forte similitude entre les deux, le cluster de la Vallée dos Sinos présentant des caractéristiques et des formes de production plus frustes que celles du Prato.

**Source : (R) Azevedo 1996**

### **1.1. Les facteurs socio-culturels**

A côté du sentiment identitaire et des cultures locales qui servent parfois de ferment à des actions de DL, l'analyse des dynamiques territoriales montre de manière avouée ou en filigrane l'imbrication culture- développement.

B. Groppo (1992) a ainsi observé qu'un même type de développement socio-économique basé sur l'industrialisation diffuse a émergé dans les régions où prédominaient les deux principales cultures politiques italiennes : la « blanche » (catholique) et la « rouge » (communiste). Pour l'auteur il y aurait bien convergence entre un modèle de développement économique et un type de culture politique, axé pour les deux idéologies sur un certain nombre de valeurs partagées, éthique du travail, famille, attachement à la communauté locale, bon niveau de formation, et une solide organisation autour de l'Eglise ou du Parti.

Pour l'auteur, il ne fait pas de doute que le type de développement qui a émergé dans la Troisième Italie

« aurait été facilité par l'existence d'un certain type de mentalité collective que l'on rencontre aussi bien dans la Vénétie blanche que dans l'Italie centrale rouge : une mentalité collective qui est le fruit d'une évolution historique complexe ».

La même conjonction entre une culture et un type de développement dynamique a été observée en Vendée (France) où la vitalité du Choletais émanerait également, en partie, d'une mentalité collective, ici « réfractaire », le royalisme et le catholicisme au sein d'une France républicaine et logique et porteuse de valeurs similaires à celles observées par G.Groppo dans la Troisième Italie.

B. Azevedo (1996) au Brésil, et C. Benko *et alii* (1998) pour le Pérou ont analysé des processus similaires en territoires en développement. La première note ainsi que le développement du cluster de la Vallée dos Sinos doit beaucoup aux valeurs véhiculées par la forte communauté allemande qui y réside, tandis que les autres auteurs lient le développement du district textile de GAMARA aux fortes traditions familiales des Indiens des Andes marquées du sceau de la réciprocité.

## ***1-2 Institutions, gouvernance et territoires locaux***

L'intégration des approches institutionnalistes dans l'économie territoriale a permis une avancée notable dans la compréhension des processus de développement, locaux ou globaux.

Cette approche se fonde sur la discussion de deux concepts-clés de l'école néoclassique :

- rationalité des acteurs, qui souffrirait selon B. Pecqueur (1996) de deux limites : la sous information, liée à la faiblesse de la communication ou, au contraire, la surinformation cause d'état d'« incomplétude », c'est à dire l'incapacité à saisir l'ensemble des potentialités que recèle une situation, par exemple en matière de DL.

- le poids des mécanismes marchands dans l'économie, qui serait relativisé par l'impact des facteurs hors marché, sociaux notamment, ce qui se traduirait par les situations d'incertitude caractérisant les activités productives depuis la crise, du fait de la crise des modèles globaux.

Institutions et conventions représenteraient alors, toujours selon B. Pecqueur (1996), des dispositifs cognitifs à la disposition des individus et des groupes, des instruments non marchands de coordination des activités économiques ou, autrement dit

« des modalités efficaces de coordination des acteurs qui suppléent ou pallient aux mécanismes de marché » (T.Corei, 1995).

Pour T. Corei, les institutions concernent un

« terme générique en résonance avec les besoins d'organisation, de communauté, de groupement, de collectifs, de règles morales, religieuses, laïques ou juridiques ; de valeurs, de conventions, de normes. Il s'agit encore de conduites, d'activités privées ou collectives –ainsi que leur supports- et, en amont de manières de faire, de penser et de percevoir même, qui présenteraient une grande stabilité sans être pour autant immuables ».

En amont les institutions représenteraient donc plutôt un cadre normatif en matière de pensée et d'action et en aval en matière de coordination des actions.

De manière concrète, deux types d'institutions influent sur les SPL, selon B. Soulage (1994) :

Les institutions d'intermédiation que l'auteur définit comme

« l'ensemble des lieux qui permettent soit la rencontre des entreprises entre elles, soit l'interface avec les systèmes extérieurs aux SPL »

comme par exemple les chambres de commerce, les syndicats professionnels, le système éducatif, les lieux de recherche et d'innovation, le système bancaire... Pour la seule France, par exemple, qui est loin d'égaliser des pays comme l'Allemagne ou les USA en ce domaine, des milliers d'institutions locales, professionnelles ou administratives, publiques ou privées, formelles ou informelles, s'emploient ainsi à stimuler le DL et la création d'entreprises à travers des activités de conception, de formation, de coordination, d'animation, de promotion socio-économique.

Inversement le dysfonctionnement ou l'inexistence des institutions d'intermédiation dans les PVD limitent la portée des actions de DL.

Les institutions politiques et la gouvernance territoriale : les pays développés s'efforcent de mettre sur pied les outils politiques adaptés au DL. La recherche de la démocratie locale optimale passe par la décentralisation, l'intercommunalité, le partenariat, la participation citoyenne à la gestion de la cité, à titre individuel ou communautaire, est par ailleurs de plus en plus sollicitée aussi bien par les parties progressistes que conservateurs.

La définition du **territoire « pertinent »** de DL constitue un autre aspect de la gouvernance territoriale. Les termes du débat ont été bien exposés par J.M.Ohnet (1997) pour le cas français, mais celui ci est largement généralisable :

« ce qui, aujourd'hui, caractérise [...] la décentralisation, c'est une distorsion permanente entre territoires institutionnels, territoires électoraux et territoires pertinents de l'action publique, du développement économique et de la démocratie, nous avons des territoires institutionnels mais nous n'avons pas de territoires pertinents qui soient simultanément des espaces de démocratie et des niveaux à part entière de décision locale »

Dans une étude consacrée au « territoire dans la structuration du système méditerranéen », J.L.Reiffers (1997) note, qu'à l'exception d'Israël, tous les pays de la Méditerranée sont organisés en trois niveaux : région, province ou département, commune. Où situer le territoire, espace du DL, dimension socio-économique optimale d'expression des dynamiques et des dynamismes de la communauté ? de manière quasi générale entre la commune et le département, c'est à dire à un niveau absent institutionnellement

La prospective, par contre, dessine des modèles de « nouveaux territoires » qui seraient selon J .M.Ohnet, nourris par :

- la mondialisation des économies qui implique de « penser global et d'agir local »



- « l'évolution générale de notre société et des mentalités qui ne se satisfait plus des modes de commandement politico-administratifs actuels jugés « opaques », coûteux, hiérarchisés »

- une meilleure efficacité de l'action publique à travers des regroupements communaux au service du développement de l'emploi, de la lutte contre l'exclusion.

- l'alignement et la modernisation de l'Etat central » ( 1997 ).

Le territoire « pertinent » de DL serait alors le « pays » et la France a décidé d'en faire l'unité de base de son aménagement du territoire et de son développement à l'horizon 2015 : 100 agglomérations, 300 à 400 pays, 7500 « bassins de vie quotidienne » représenteront alors les espaces de vie et de production français.

Selon N. Portier ( 1997 ), au-delà de l'aspect affectif,

« le législateur a surtout voulu consacrer un cadre territorial adapté aux réalités du développement local moderne, suffisamment étendu pour offrir une masse critique d'habitants à partir de laquelle structurer les besoins élémentaires du citoyen et des entreprises en termes de première nécessité, mais suffisamment resserré pour offrir un cadre de proximité, porteur de capacités mobilisatrices pour les sociétés locales »

Il va de soi que la question de la gouvernance territoriale se pose avec la même acuité dans les PVD et pour le PNUD il s'agit même du « chaînon manquant » en matière de traitement de problèmes socio-économiques locaux, la paupérisation notamment.

En effet, selon le rapport de cet organisme de l'ONU pour l'année 2000, la gouvernance souffre de nombreuses limites dans les PVD : inefficacité ou passivité, incompétence ou corruption, volonté de ne pas rendre des comptes, verrouillage de la démocratie. Pour rendre la gouvernance bénéfique au citoyen, il importe d'informer ce dernier et d'organiser la population tout en renforçant ses moyens d'action. Dans les milieux territoriaux des PVD les féodalités, les mafias et les groupes de pression locaux ajoutent à la difficulté d'instaurer des gouvernances créatrices de développement.

### ***1-3 Les conventions***

Il s'agit, ainsi qu'il a été dit plus haut d'un concept proche des institutions, et pour M.Storper (1995 ) les institutions ne représenteraient même qu'une forme particulière de conventions.

Pour les logiques territoriales qui nous concernent ici, le DL et même le développement global seraient largement l'effet de phénomènes conventionnels. Toute transaction, même la plus banale, s'appuie en effet

sur un système de références, un « bâti privilégié » : les règles organisant le marché du travail et des capitaux, les pratiques d'investissement, les formes d'organisation de la firme, l'évolution des technologies, la qualité des produits s'appuient sur les conventions. De ce fait, elles représenteraient la clé de l'efficacité selon M. Storper (1995)

« les conventions sont la clé de l'efficacité dynamique des économies capitalistes au sens où les systèmes productifs les plus dynamiques – ceux qui sont caractérisés par les innovations- n'émergent pas d'une rationalité universelle abstraite, mais de rationalisations endogènes et différenciées d'acteurs collectifs liés les uns aux autres par leurs propres conventions à base souvent locale ». (voir encadré )

Face à la complexité des échanges les conventions fourniraient des intermédiations de nature cognitive, interprétative, à travers la réputation, la confiance, et la solidarité notamment.

Face à la construction de l'avenir collectif commun, les conventions permettraient de limiter l'incertitude par des comportements mimétiques, des formes d'opinions communes comme la mode ou encore par des relations de coopération qui caractérisent les Systèmes Productifs Locaux (SPL) :

« la notion de territoire reçoit ainsi un contenu, ce n'est pas tant un système productif qu'un ensemble de conventions et d'institutions générant des relations entre les individus ou les organisations » ( Dupuy – Bernard 1995 )

De manière concrète les conventions interviendraient à des niveaux divers :

- coordination entre agents et amélioration de l'efficacité.
- comme cadre permissif et normatif
- comme cadre cognitif

De ce fait, elles spécifient les territoires, leur donnent une partie de leur personnalité, y compris au niveau de l'économie et du développement locaux où elles modèleraient les SPL, à travers notamment la construction de spécificités technologiques et d'avantages compétitifs.

### **Firmes et conventions**

Selon M. Storper, les Américains ont mis une vingtaine d'années pour comprendre les recettes de la réussite de l'industrie automobile japonaise. Ils ont donc imité tous les aspects du modèle : sous traitance, changement rapide de modèles, juste à temps, flexibilité du travail... Mais cela ne fonctionne pas car les Américains n'ont pas su reproduire les principes de l'action collective qui constituent la base du système japonais (J).

Pour les Américains les interactions entre acteurs- exemple : entre donneurs d'ordre et sous traitants, entre direction et ouvriers – se font au niveau de principes strictement économiques. Pour les Japonais, par contre, a base de l'action collective est l'interpénétration des principes de marché et de liens individuels.

Il y a donc action collective des deux côtés, mais des principes différents guident les deux modèles : le modèle J semble plus compétitif car les conventions adoptées, mutuellement compatibles, permettent des niveaux plus élevés d'adaptation au marché et d'efficacité.

Les objectifs dans le modèle A sont incompatibles, car les conventions utilisées pour atteindre l'efficacité ne permettent pas aux acteurs de se coordonner pour atteindre le niveau japonais d'adaptation au marché.

**Source : M. Storper, 1995.**

La prégnance conventionnelle ne se traduit pas forcément par des effets positifs, elle peut également générer des situations de blocage lorsqu'elle ne se situe pas en phase avec les structures de l'action collective requises par les contraintes de la communauté, ainsi que le note M. Storper (1995). C'est ainsi le cas dans les PVD où, note le même auteur, les « pays qui gagnent » sont ceux qui :

- ne se contentent pas d'imiter les exemples européens mais développent leurs propres supériorités, en fonction notamment de l'inadaptation entre système productif et le couple convention - institutions.

- disposent de cultures « prégnantes » comme les Etats Unis, le Japon ou l'Allemagne par exemple.

A. Longui (1998), de son côté, note l'aspect positif des conventions dans les pratiques de DL en Afrique. Selon lui, l'échec du développement d'inspiration euroéo-centriste exige une « revalorisation du caractère universel de l'économie capitaliste » par une prise en compte des spécificités culturelles des pays d'Afrique. L'interpénétration des

logiques du capitalisme et de celles des territoires locaux constitue l'une de ces spécificités.

La théorie des conventions rend bien compte pour l'auteur de ces processus puisque, d'une part, elle détermine des

« normes, valeurs, incertitudes de l'environnement, de l'organisation sociale, et que, d'autre part, elle représente une alternative aux théories du « tout économisme rationnel »

De ce fait, « le renouveau socio-économique africain en général et celui des entreprises en particulier » serait dû en partie à une prise en compte des « valeurs africaines d'abord », c'est à dire avant celles des apports extérieurs. A titre d'exemple l'auteur cite le « principe du don et du contre-don » comme « convention essentielle » dans le fonctionnement des territoires locaux en Afrique.

#### ***1-4 L'organisation territoriale***

Ramenée souvent à une simple dimension de coordination, l'organisation territoriale revêt, en fait, une complexité extrême, ainsi que le souligne T. de Bandt (1996):

« il faut savoir comment, étant à plusieurs, on s'y prend. Comment se prennent les décisions ? Comment se fait la division du travail entre les acteurs ? Comment se gèrent les conflits Comment acquiert-on les informations et les connaissances extérieures ? Comment se font les apprentissages et s'accumulent les savoirs ? Comment sont produites les règles du jeu ? Comment se distribuent les résultats ? »

Avant d'être économique ou institutionnelle, l'organisation serait donc d'abord sociale et l'efficacité organisationnelle du territoire face aux questions de développement s'expliquerait avant tout par sa position de lieu de rencontre.

C'est en effet d'abord au niveau territorial que s'organisent la coopération et la coordination entre les acteurs – les entreprises, les individus - et les activités, du fait essentiellement de la proximité que permettent les territoires locaux.

C'est également au niveau territorial que se structure l'innovation, clé de la croissance. La proximité géographique autorise en effet le développement de processus collectifs, de réseaux, véhiculant l'interpénétration des savoirs et savoir-faire. Au bout de la chaîne naîtront des synergies productrices ou non d'innovations.

C'est toujours au niveau territorial que s'opère l'organisation de la production avec des rapports multiformes entre l'entreprise et le milieu.

C'est enfin au niveau territorial que se vit et s'organise la compétition. L'accélération de celle-ci, du fait notamment de la mondialisation de l'économie, impose à chaque territoire de devenir globalement compétitif par rapport à l'ensemble des autres.

L'ensemble de ces considérations déterminent une évolution décisive dans la mesure où elles contraignent les territoires à définir des stratégies d'attractivité par la construction d'avantages comparatifs, mais elle leur offre également des opportunités nouvelles de valorisation de leurs ressources spécifiques.

Ces stratégies d'attractivité, et donc de compétitivité, se traduiront sur le terrain par une organisation appropriée du territoire. Au niveau socio-politique, cela concerne les modes de gouvernance tels qu'évoqués plus haut. Au niveau socio-économique, il s'agit d'organiser la production, la croissance, le développement à travers des processus plus ou moins formalisés en termes de milieu.

La prégnance du milieu sur le développement semble donc décisive. Les multiples facteurs qui le déterminent à travers ses trois composantes – territoriale, organisationnelle, cognitive- ne sont pas sécables : c'est leur imbrication qui modèle la « personnalité » et les dynamiques du territoire ainsi que le montre l'exemple de la Grande Kabylie.

## **2- Milieu et développement en Grande Kabylie**

### ***2-1 Economie et Territoires en Grande Kabylie.***

La wilaya de Tizi Ouzou ou Grande Kabylie, de superficie réduite avec moins de 3000 km<sup>2</sup> et une population de l'ordre de 1,2 million d'habitants représente une des dernières montagnes du pourtour méditerranéen à conserver encore une telle vigueur démographique (400 habitants au km<sup>2</sup>).

Habitée depuis de nombreuses générations à chercher sa subsistance ailleurs – dans les villes du nord du pays, sur les zones pétrolières du Sahara, en Europe -, la population se trouve depuis deux décades dans l'obligation de construire sur place son économie, les exutoires migratoires traditionnels s'étant taris les uns après les autres.

Avec un chômage de l'ordre du tiers de la population active, et composé pour l'essentiel de jeunes, un Etat bien moins présent, la Grande Kabylie ne saurait renoncer à une chance quelconque de création de richesses et d'emplois et donc pas à celles issues de ses propres forces.

Le débat sur le développement local (DL ) dans cette région se fonde sur une donnée de base : dans les pays riches, le DL ne représente

souvent qu'un apport relatif à la croissance globale alors que les PVD peuvent l'envisager comme une clé du développement.

Tel pourrait être le cas en Kabylie, où les potentialités économiques paraissent suffisantes pour asseoir les conditions du développement. Or, les dynamiques socio-économiques endogènes observables actuellement dans la région traduisent, au contraire, une nette stagnation. Les facteurs contraignants relèvent, bien entendu, de niveaux multiples et imbriqués. Quelle part attribuer au milieu, c'est à dire, selon Aydalot, l'imbrication des « savoir-faire locaux, les qualifications, les capacités d'auto-organisation, les comportements collectifs »? L'observation des dynamiques territoriales en Grande Kabylie ainsi que celle du milieu régional à travers ses composantes territoriale, organisationnelle et institutionnelle permettra d'apporter des éclairages à cette question, en privilégiant toutefois l'impact des modes de gouvernance qui semblent décisifs.

## ***2-2 Ressources et développement***

L'appréciation des potentialités et des pratiques économiques des territoires de Grande Kabylie peut s'effectuer à un double niveau : en termes de ressources et de dynamiques.

Pour A.Rallet (1997), deux situations peuvent prévaloir en matière de DL :

- une stratégie « basse » de développement reposant sur des ressources génériques et non dédiées (énergie, matières premières).
- une stratégie « haute » de développement reposant sur des ressources spécifiques ou latentes, produites par des acteurs locaux et dédiées. Ces ressources peuvent comporter, notamment, un savoir-faire artisanal valorisé par une main d'œuvre industrielle, flexible et polyvalente, ainsi que des structures sociales et culturelles qui donnent un sentiment d'appartenance aux agents, favorable aux initiatives entrepreneuriales.

L'action de recherches d'investissements menée par les pouvoirs publics dans la wilaya de Tizi Ouzou semble concerner essentiellement des stratégies « basses ». En effet, un document officiel de la wilaya qui énumère les créneaux offerts à l'investissement – gisements métalliques ou non, forêts, pêche, eau, nature (tourisme) ne mentionne pas les nombreuses ressources spécifiques en rapport avec la définition de Rallet :

- savoir-faire artisanaux particulièrement présents dans la wilaya.
- savoir-faire liés à l'industrialisation régionale, la formation professionnelle, l'émigration.
- savoir liés aux traditions, à la culture régionale, à l'université, aux institutions socio-économiques.
- milieu socioculturel porteur de mentalités industrielles, d'ouverture, de dynamisme.

Les potentialités de valorisation de ces ressources semblent réelles. En ajoutant les ressources génériques, la Grande Kabylie disposerait donc de bases notables de développement. Il faut convenir toutefois que l'existence de ces ressources n'a pas induit de processus significatif de développement et la situation socio-économique de la Grande Kabylie aurait même tendance à se dégrader avec l'émergence de processus assez vigoureux de marginalisation, de paupérisation, d'exclusion de couches de la population encore difficiles à apprécier.

### ***2-3 Les dynamiques territoriales***

Trois types génériques de dynamiques peuvent s'observer actuellement dans le monde :

– ***le développement communautaire*** : des formes élaborées d'initiatives locales « à tonalité endogène et solidariste » et se traduisant par une mobilisation de la population pour se prendre en charge, se manifestent bien en Grande Kabylie.

Menées par des comités de villages, des associations, ou des regroupements spontanés de citoyens, elles visent essentiellement l'amélioration du cadre de vie collectif : aménagement de pistes et chemins villageois, adduction d'eau, branchements électriques... Elles concernent même parfois des chantiers importants et prennent alors la forme de partenariats avec les pouvoirs publics qui peuvent, par exemple mettre les matériaux à la disposition des comités de villages qui, eux assureront la réalisation du projet concerné.

Les initiatives locales peuvent également porter sur des problèmes de vie collective : hygiène, santé, ramassage scolaire, traitement des ordures ménagères...

Les processus, déjà notables, prennent une importance accrue et conduisent à des formes élaborées d'organisation territoriale. A titre d'exemple pourrait être cité Zoubga, petit village de montagne dans la commune d'Illilten qui s'est doté d'une organisation citoyenne permanente basée sur une conception rigoureuse des droits et devoirs de chacun, des processus plus ou moins formalisés de solidarité, des réseaux d'influence en Algérie et de financements à partir de l'émigration

permettant de doter le village d'équipements et d'activités sociales sans aucune mesure avec la modicité de sa population et de ses ressources économiques.

La grande majorité des villages de Grande Kabylie connaît des processus similaires, à des degrés divers, de manière plus ou moins permanente, à travers des types d'action diversifiés. Il s'agit là d'un capital exceptionnel en matière d'organisation territoriale susceptible de servir de cadre à des actions ou des programmes de DL plus ambitieux.

Il convient toutefois de noter les limites actuelles de ces modes d'action citoyens. Il n'existe pas ainsi de traitement réel de la marginalisation, de la paupérisation, de la mal vie de la jeunesse, bien que des formes de solidarité multiples se manifestent parfois de manière collective : prise en charge communautaire des dépenses scolaires d'écoliers nécessiteux, dons en espèces ou en nature lors de manifestations religieuses, redistribution parfois des collectes d'argent dans les lieux saints

- ***Les formes marchandes d'industrialisation locale*** : deux types d'industrialisation locale peuvent s'observer :

1- la « sublimation » de la petite entreprise c'est-à-dire la conception du DL accordant à la petite entreprise un rôle majeur dans le développement ? ce qui induit donc la nécessité pour les acteurs locaux de l'aider.

La Grande-Kabylie, comme l'ensemble des régions du pays dispose d'opportunités non négligeables de déploiement de la PME :

- des PME exogènes : de nombreuses voies de création de PME à partir de l'extérieur peuvent se concevoir :

- *exploitation de ressources territoriales*, à savoir les ressources génériques et spécifiques évoquées plus haut.

- *sous-traitance et essaimage* à partir des entreprises nationales situées dans la wilaya ou à proximité: électroménager, industrie électrique, textile, filière lait, industrie mécanique, ...

- *insertion dans la mondialisation* : elle passe par deux conditions : la construction d'avantages compétitifs et des stratégies d'accueil de l'investissement. Ni l'une ni l'autre ne relèvent des acteurs locaux. La wilaya de Tizi Ouzou dispose pourtant à ce niveau, du référentiel et des atouts matériels et humains susceptibles de lui offrir une place dans la globalisation de la production, aussi modeste soit - elle. Certaines régions dans les pays voisins ont su, à cet égard conquérir des positions comme la région de Casablanca dans l'industrie du montage ou celle de Bizerte dans celle du textile.



- des PME endogènes : les potentialités offertes à la PME à vocation territoriale se situent à trois niveaux :

- *la prise en charge de besoins solvables* : en Grande Kabylie, comme dans l'ensemble des PVD, de nombreux besoins, économiques, sociaux, techniques, ne sont pas assurés de manière suffisante et efficace : services divers aux ménages et aux entreprises notamment. Les opportunités de création de PME à partir de ce gisement semblent importantes.

- *l'exploitation de ressources locales*, sur les mêmes gisements que la PME exogène, mais en privilégiant les ressources spécifiques et humaines.

- *la valorisation du capital financier régional* à partir d'opérations, d'activités émanant du milieu territorial.

2- Les SPL : des districts industriels à l'italienne, des clusters sur le mode sud-américain ou asiatique n'existent pas en Grande-Kabylie. Des « frémissements » semblent toutefois annoncer des processus significatifs de regroupements géographiques de PME sur le mode *sfaxien* (l'industrie « rampante ») ou *dakarois* (l'industrie informelle) :

- regroupements de PME autour de l'industrie agro-alimentaire à Boghni.

- regroupements anciens de PME à caractère artisanal à Béni Yenni, actuellement en crise.

- regroupements d'ateliers de menuiserie – ébénisterie sur le C.W. 147 entre Tizi-Ouzou et Souk El Tenine.

Les trois ensembles disposent d'un marché national.

Deux regroupements naissants de PME mériteraient un intérêt accru, car préfigurant sans doute l'émergence de SPL authentiques :

- le regroupement d'ateliers et PME à vocation textile de Souk- El-Tenine (voir encadré).

- Le regroupement de petites et très petites unités de production avicole sur le versant sud de la chaîne côtière, autour du bourg de Ouaguenoun (voir encadré).

- ***Le développement territorial*** : des processus de qualification territoriale pour rendre les territoires de Grande Kabylie aptes à produire des richesses, des emplois, du développement, ne sont pas observés dans la wilaya. Aucun territoire ou institution n'a élaboré de perspectives de développement local et encore moins de projet relatif au milieu tel que décrit plus haut.

L'absence de cadre global d'action représente une contrainte de taille aussi bien pour les décideurs régionaux (la wilaya) que locaux (l'APC), qui ne disposent pas de repères, de textes, de programmes, d'institutions nécessaires en matière de DL.

La qualification territoriale, dans les pays riches représente d'abord un souci de compétitivité en matière d'accueil de la firme et de valorisation des ressources spécifiques. Pour les PVD comme l'Algérie, elle concerne surtout l'équipement en infrastructures et la création de conditions d'accueil à la PME. La Grande Kabylie semble offrir des conditions suffisantes en ce domaine : infrastructures de base, énergie, foncier industriel.

Mais la qualification territoriale passe également par la recherche d'efficacité à travers la ressource humaine et la création institutionnelle. Si pour la première, la Grande Kabylie recèle des potentialités en savoir et savoir-faire sans doute supérieurs à la moyenne nationale, y compris en milieu villageois, il n'en va plus de même au niveau institutionnel qui représente bien le chaînon manquant en matière de DL.

La nécessité d'un «projet» territorial semble ainsi s'imposer et pourrait passer par la construction souvent lente et heurtée d'un milieu. En Grande Kabylie un tel projet aurait des vertus supplémentaires :

- imposer une organisation type sur des territoires qui ne disposent guère des institutions et des coordinations minimales pour le développement et même en ce qui concerne la vie quotidienne, parfois.
- faire admettre le territoire comme concept et comme cadre de développement

### **Les PME textiles de Souk El Tenine**

**Situation** : commune du massif central Kabyle.

**Activité** : spécialisation dans la production de blue jean enfant à partir de tissu acheté à une société nationale ou entré illégalement dans le pays : 80 PME, dont 48 non déclarées.

**Production** :

- Ensemble du processus, excepté le stylisme.
- En fonction du marché : pointes à l'approche des fêtes religieuses, rentrée scolaire.
- Locaux ; rez de chaussée ou caves de villas, domiciles
- Machines :le processus de fabrication exige une dizaine de machines différentes. Matériel en général peu moderne.
- Main d'œuvre essentiellement masculine pour les PME déclarées, à participation féminine pour les autres
- Importante en quantité. Marché national.

**Producteurs** : pour la plupart issus de la profession. Grande expérience professionnelle, compétences faibles en matière de gestion.

**Mode de production** : diversifié :

- Artisanal : équipements et matériel réduit.
- Déclaré, informel ou semi clandestin (on ne déclare pas toute la production ou tous les employés)
- Familial pour les ateliers, traditionnel pour les PME.
- Formes de concurrence entre ateliers et PME et PME déclarées et informelles.

**Commercialisation** : circuits traditionnels ou informels : les souks :

Mode de production moins affirmé que celui de Ouaguenoun : PME de divers types, d'importance divers : (certains réalisent des CA supérieurs à 12 M de DA) Moins intégré au milieu social que la production avicole de Ouaguenoun. Par contre créatrice de plus d'emplois.

**Source : Khadir (S.A.), Manseri ( S. ), 1999.**

**La petite production avicole de Ouaguenoun**

**Situation** : piémonts de la rive droite du Sébaou : l'ensemble du versant sud du massif côtier est concerné ; soit 5 communes : Ouaguenoun, Ath Aïssa Mimoun, Makouda, Boudjima, Timizart.

**Activité** : engraissement de poulets de chair et de poulettes pondeuses (plus rarement ) à partir de l'achat de poussins provenant de deux coopératives, l'une privée et l'autre publique. Quelques centaines de producteurs concernés.

**Production** : séries de 1000 à 2500 poulets en 60 à 65 jours :

- Artisanale : peu de matériel, bâti réduit à sa plus simple expression (parfois en torchis), quelques cas de bâtisses modernes, en général des garages de villas.
- Instable dans le temps ou ponctuelle : surtout Yenaïer (jour de l'an amazigh), Achoura, Ramadan, jour de l'an. Été : production réduite par manque d'équipement d'isolation thermique.
- Importante en quantité, marché national.

**Producteurs** : permanents ou occasionnels. Ex : commune de Aïth Aïssa Mimoun : 70 permanents, 130 occasionnels.

**Mode de production** :

- Artisanal : équipements et matériels réduits.
- Informel : la plupart des producteurs travaillent sans agrément et ne bénéficient donc pas de l'aide du FNDRA : financière (subvention), technique (amélioration des techniques d'ambiance), matérielle
- équipements)
- Familial : souvent jeunes producteurs aidés par leur famille.
- Formes de coopération - compétition : aide physique, prêts de cheptel ou de matériel, location de locaux, sous traitance ( le « donneur d'ordre » finance la totalité de la production de la série, le « sous traitant » assure la production. Les bénéficiaires sont partagés de manière équitable).
- Existence d'intermédiaires assurant l'abattage et / ou la commercialisation. Ils réalisent les plus gros rapports financiers.

**Aspects financiers :**

- Bâti et équipements : de l'ordre de 500 000 DA pour une bâtisse pouvant contenir des séries de 2500 poulets : frais susceptibles d'être bien moins importants (bâti en torchis) ou plus élevés (équipements améliorés)
  - Dépenses d'exploitation pour une série de 2500 poulets : 350 000 à 400 000 DA.
  - Rapports nets : de 1 à 1.5
- Activités fortement intégrées au milieu social, sans technologie (et donc adaptées au milieu), à caractère familial surtout.

### **3- L'impact du milieu :**

La situation de mal développement que subit la Grande Kabylie ne saurait être considérée comme une malédiction. L'analyse sur la longue période montre, en effet, que la région a connu des périodes de prospérité, avant la colonisation, notamment. Y. Lacoste (1986) rapporte ainsi des écrits de l'époque montrant la vigueur de l'activité économique et sociale au XIX<sup>ème</sup> siècle (encadré), activité qui se fonde sur une adaptation sans doute séculaire entre un milieu naturel et un milieu humain. Ces observations permettent également de noter des formes :

– de spécialisation :

- régionale, entre une rive droite de la rivière Sebaou où les activités socio-économiques sont dominées par l'agriculture et la guerre, et la rive gauche où la population se consacre à l'arboriculture, l'industrie, le commerce.

- locale, avec des orientations productives précises de tribus ou de villages.

– de coopération forte entre les membres des divers territoires, ainsi que le montrent les expéditions commerciales menées vers le sud du pays ou même les pays voisins.

– d'organisation territoriale et de dynamiques d'apprentissage.

– d'ouverture sur l'extérieur, pour s'assurer un marché.

Autant de processus rappelant, bien entendu, des formes de production districales.

La colonisation ruinera ce système de production manufacturier, accentuant des processus migratoires déjà anciens; tandis que les premières années de l'Indépendance, pour des causes politico-économiques diverses, achèveront la déstructuration de l'organisation sociale qui faisait la force et l'originalité de la société kabyle.

Un troisième moment, depuis une vingtaine d'années, marque l'histoire territoriale de la Grande-Kabylie: la crise économique actuelle

et le tarissement des destinations traditionnelles de l'émigration kabyle. Ainsi, pour la première fois depuis deux siècles, la société kabyle doit trouver sur place, les richesses et les emplois qui assureront la subsistance d'un million et demi d'habitants à l'horizon 2005.

La nécessité de dynamiques vigoureuses de DL prend tout son sens avec ces données conjuguées avec le retrait de l'Etat et la profonde déstructuration de la société kabyle traditionnelle.

Les territoires de Grande-Kabylie ne manquent toutefois pas totalement d'arguments, ainsi qu'on l'a vu plus haut : existence de ressources génériques aussi bien que spécifiques, étendue des besoins économiques, sociaux et techniques solvables, présence de capitaux régionaux difficiles à estimer, mais sans doute appréciables, image de marque positive aussi bien au niveau national qu'international.

Comment expliquer la valorisation dérisoire de ces avantages compétitifs lorsque l'on connaît les problèmes sociaux et économiques de la région et la mentalité industrielle qui y prévaut ?

L'approche par le milieu proposée ici, à la suite des travaux du GREMI, peut fournir une vision pertinente des causes du paradoxe kabyle, à savoir que l'existence des conditions nécessaires au développement n'assure pas forcément celui-ci.

### **Le développement villageois en Grande Kabylie au XIX<sup>ème</sup> siècle**

« aux ressources de l'agriculture, les populations de la Grande Kabylie ajoutaient celles du commerce et d'une activité artisanale et manufacturière très importante. Ce fait a beaucoup frappé les premiers observateurs. E.Carette (1898) note déjà que les Aït Djenad « s'adonnent à la fabrication des fusils », que les Iflissen Lebhar sont célèbres dans toute la Kabylie pour leurs forges et leurs ateliers de sabres (le fameux sabre flissa), de poignards, de pioches, ou de charrues. Mais c'est surtout dans la groupe Agaoua que l'activité manufacturière est la plus importante : on cultive et on tisse le lin chez les Aït Roubri et chez les Aït Khellili, il y a des forges chez les Aït Bouchaïb, des armureries et de l'orfèvrerie chez les Aït Fraoucen, comme chez les Aït Rbah. « La tribu des Aït Yenni est une des plus riches de la Grande Kabylie, et cependant elle habite un territoire pauvre qui ne produit que bien peu de fruits et de grains. C'est à l'industrie des métaux qu'elle doit sa prospérité : ses ouvriers sont forgerons, armuriers, orfèvres : ils fabriquent des canons, et des platines de fusil et savent les garnir d'ornements en argent qui en

rehaussent la valeur » (E. Carette). Même chose chez les Aït Ouacif. Hanoteau et Letourneux (1872 – 73) consacrent un long chapitre à l'industrie : fabrication de l'huile – la Kabylie en exportait beaucoup - du savon, préparation des cuirs tannés, teinture de la laine, tissage des burnous, des couvertures, des toiles de lin et de soie, poteries de toutes sortes, métallurgie (socs de charrue, pioches, couteaux, enclumes, outils divers ) ...Hanoteau et Letourneux consacrent ensuite un chapitre au commerce de caravanes et de colportage qui était une des activités les plus célèbres des Kabyles dans toute l'Algérie ...

Les caravanes de mulets partaient avec de l'huile, des figes, des vêtements, des couvertures, des ustensiles et outils divers, des armes, des bijoux : elles revenaient avec de la laine, du blé, de la soie, du plomb (pour les balles ), du cuivre, des cuirs...

Par l'importance de cette activité commerciale et manufacturière, la Grande Kabylie apparaît, et pas seulement dans le cadre de l'Algérie, comme une région tout à fait exceptionnelle dans la mesure où s'y concentrent des activités qui habituellement sont essentiellement urbaines ? Or, avant la conquête, il n'y a pas de ville en Grande Kabylie ; pourtant, il y a dans ces très gros villages une économie somme toute de type urbain ».

#### **Y. Lacoste (1982)**

Le milieu socio-économique grand-kabyle, à l'origine de ce paradoxe, sera reconnu à travers trois composantes :une composante territoriale marquée par la superposition des espaces traditionnels et modernes ainsi que par formes culturelles et conventionnelles spécifiques, des logiques d'interaction réduites à leur plus simple extrémité, des modes de gouvernance défailants

**(Lecocq 1993, Maillat 1996, Perrin 1994 )**

### ***3-1 La composante territoriale:***

La définition de territoires pertinents représente, on le sait, une alchimie délicate : assez consistants pour ne pas subir d'effets de taille en matière de production, suffisamment petits pour conserver leur aspect communautaire et donc permettre le développement de sentiments d'appartenance. En Grande Kabylie, la composante territoriale paraît fortement marquée par la superposition des territoires traditionnels et modernes et des formes culturelles et conventionnelles peu favorables a priori au DL:

### ***1- La superposition territoriale :***

- **les territoires traditionnels** : ils frappent par leur nombre, leur pérennité dans les consciences et leur emboîtement : du hameau au « pays » (tamourt ) en passant par le village (tadart ) et le territoire tribal (arch ou taqbilt ). Deux de ces espaces communautaires ne sauraient être ignorés par les analyses ou les pratiques, du fait des processus cognitifs et économiques qu'ils impliquent : le village et le arch :

- **les villages** : au nombre de 2500 environ, certains ne consistent qu'en de simples hameaux de quelques foyers alors que d'autres peuvent représenter des concentrations de plusieurs milliers d'habitants comme Taourirt-Mimoun, par exemple, dans la commune de Larba Nath Irathen. Espaces communautaires par excellence dans l'imaginaire et les pratiques kabyles, ils se fondent sur deux types d'économie :

- endogène : l'agriculture et l'artisanat ne représentent généralement que des activités d'appoint, excepté sur les plaines où certains terroirs assurent une relative prospérité aux villageois, dans les communes de Fréha, Sidi Namane, Mechtras ... par exemple.

- exogène : les villages de Grande-Kabylie vivent, en fait de l'apport des diverses migrations, pendulaires ou plus lointaines.

- **les arouch** : espaces tribaux traditionnels, ils ont continué de représenter jusqu'à la période récente un « cadre de réseaux de socialité privilégié » (Mahé 1994). Leur réhabilitation au printemps 2001 à travers le mouvement contestataire citoyen dit « des arouch », ne traduit que rarement les territoires tribaux traditionnels et se plie en réalité aux subdivisions communales officielles, excepté dans quelques cas où les arouch antiques ont été reconstitués : Ath Djenad, Ath Irathen, Ath Ghobri.

A l'inverse des villages, les arouch n'ont pas de contenu économique significatif. En termes prospectifs, toutefois, ils pourraient témoigner, tout comme les villages, d'une certaine pertinence économique

- **les territoires modernes** : dans le cadre du DL concerné ici, il s'agit essentiellement des communes et des villes. Les regroupements communaux ou les espaces de DL observés ailleurs, comme les « pays » ou les espaces districaux, par exemple, ne sont pas connus ici.

- **la commune** : la réforme administrative de 1984 a porté la nombre de communes de la wilaya de Grande-Kabylie à 67. Bien que respectant souvent les structures communautaires traditionnelles, l'effritement communal signifie, à quelques exceptions près, une paralysie socio-économique, certaines communes ayant des populations inférieures à 5000 habitants et la plupart souffrant du manque d'activités économiques.

- **la ville** : seule Tizi-Ouzou, de manière récente, peut prétendre représenter un milieu urbain en Grande Kabylie. Azazga, Ain El Hammam, Dra El Mizan... ne disposent ni de la population ni des services pouvant les hisser au rang de villes. La construction d'une université à Tizi Ouzou dans les années soixante-dix a contribué à enclencher un processus de « citadinisation » susceptible à terme de dynamiser les activités socio-économiques de l'ensemble de la Grande-Kabylie.

Les dynamiques urbaines s'observent davantage au niveau des « *houma* » (quartiers), où des processus de type communautaire, assez semblables à ceux déjà évoqués pour les milieux villageois, se manifestent souvent avec vigueur et pourraient représenter, de ce fait, des vecteurs non négligeables de DL.

Parmi les autres configurations territoriales deux mériteraient d'être signalées. la première émane de l'Agence pour l'Aménagement du Territoire (ANAT) qui a proposé un schéma d'aménagement de la wilaya s'appuyant sur les données physiques. Ce schéma distingue quatre bandes parallèles du nord au sud : deux massifs, côtier et central, enserrant deux plaines ou « couloirs », l'activité économique étant censée se répartir le long de ces couloirs qu'il convient donc d'équiper .

La seconde configuration a été élaborée par l'Atelier d'Economie Régionale de l'Université de Tizi-Ouzou. Elle propose une territorialisation à partir des facteurs sociaux et économiques : six territoires de développement, non compris la ville de Tizi-Ouzou, sont ainsi reconnus. Cette classification s'efforce de respecter les données physiques, historiques (les anciens arouch), économiques (les « vocations » ) administratives ( les communes et les éventuels regroupements intercommunaux ).

Les territoires, ainsi définis, avaient une population moyenne d'environ 150 000 habitants (Ain-El-Hammam, : moins de 100 000, Dra-El-Mizan : autour de 200 000 ) et disposaient de potentialités de développement variées.

Les pouvoirs publics n'ont retenu aucune de ces diverses moutures et la pertinence territoriale demeure toujours à construire en Grande-Kabylie.

Cette construction devrait notamment tenir compte des constats ici effectués :

- la pérennité des formes territoriales traditionnelles : village, arch, houma.
- la superposition territoriale, porteuse d'effets négatifs en matière de DL.



- la population ne se reconnaît que de manière mitigée dans la territorialisation moderne ou officielle.
- la séparation entre les espaces de vie et les espaces de production.

## **2- Culture et conventions**

L'observation des SPL a montré tout le poids des facteurs culturels et conventionnels dans la construction de ces formes d'organisation de l'industrie. Pour la Kabylie précoloniale, il paraît clair que la vitalité de la production manufacturière s'est appuyée sur une culture endogène communautaire et réfractaire par rapport à l'extérieur, et notamment par rapport au pouvoir politique d'Alger.

### **Exemple d'une réussite : L'Arc Jurassien Suisse (AJS)**

**1- avant la crise** : leader mondial de l'horlogerie de luxe. Réussite due à des facteurs :

- **économiques** : - intégration des activités verticales (équipements, machines, outils, formation, RD) aux spécialisations horizontales
- multiplicité des PME de sous-traitance et de fournitures. Leur flexibilité permet l'innovation et des stratégies de gamme des produits.
- **hors marché** : existence d'un milieu fait de réseaux d'information et de solidarité .

**2- La crise** : due à une erreur d'appréciation des entreprises leaders sur l'industrie de l'horlogerie à quartz. Le procédé inventé par les suisses sera industrialisé par les japonais qui acquièrent une position dominante dans l'horlogerie.

• **Explication traditionnelle** : la crise est due à trois facteurs :

- effondrement de la demande
- surabondance de l'offre.
- coûts de travail plus avantageux ailleurs.

• **Explication de Perrin** : état de maturité puis de déclin du milieu qui passe d'une logique de création à une logique d'exploitation.

**3- la requalification** : installation d'une nouvelle dynamique territoriale en deux décennies à partir de logiques de continuité - rupture.

• **Continuité du milieu** :

- sa cohésion permet la mise en œuvre de processus de coopération qui se traduisent par sa recomposition
- les savoir-faire existants permettent l'évolution de l'industrie territoriale de la micro mécanique vers la micro technique.

**Rupture du milieu** pour s'adapter à la demande à partir des avantages existants: système éducatif, équipements, savoir faire. Cette rupture s'appuie sur la création technologique à partir d'institutions spécialisées et l'ouverture sur l'extérieur.

Pour Perrin : processus de transgression de la culture libérale dominante, de la vision traditionnelle des problèmes, des comportements relationnels. La mutation du milieu permet le changement du système productif et une nouvelle culture industrielle source de croissance.

### **Exemple d'un échec : La Catalogne**

**1- avant la crise** : considérée comme le moteur économique de l'Espagne. Réussite liée à l'entrepreneurship de la bourgeoisie catalane, les avantages du site portuaire de Barcelone, les économies d'agglomérations liées à la ville de Barcelone, la cohésion du milieu. Mais le dynamisme est d'ordre commercial et financier davantage qu'industriel.

**2- la crise** : liée à la crise globale mais aussi à la fin du protectionnisme, et la hausse du coût du travail. La crise se traduit par la vente des industries-clés à des étrangers. Le milieu (entreprises, pouvoirs publics, société) ne réagit pas à la crise et à ses conséquences.

**3- absence de processus de requalification** : liée au caractère allogène du système productif. RD\* faible et dominée par l'étranger ; savoir-faire limités parce que traditionnellement imités et non créés sur place ; inexistence d'entreprises motrices à caractère régional ; l'émergence de PME innovantes n'est pas soutenue par le milieu en termes de RD, et de services avancés.

Un processus de requalification efficace aurait consisté à créer un changement de culture industrielle : à la place d'une démarche commerciale et financière, initier une conversion industrielle à partir d'un processus collectif associant industrie et recherche. Les actions menées en matière d'aide à la RD et l'innovation ont échoué du fait de la faiblesse des moyens et de la bureaucratization liées à la décentralisation. Ici, le milieu devient pénalisant.

**Source : Perrin, 1994**

Aujourd'hui, les formes répandues de développement communautaire observées dans la multitude de villages de Grande-Kabylie s'appuient nécessairement sur des fondements culturels et conventionnels.

De même, la segmentarisation des communautés villageoises, les formes de solidarité existantes, et l'aspect réfractaire de la société kabyle ne sont pas sans conséquences sur les dynamiques de DL.

La segmentarité : « par la simple juxtaposition de segments sociaux égaux, un ordre politique était possible sans institution politique spécialisée », cette définition de Durkheim rappelée par Mahé (1994) pour le cas de la Kabylie, permet de pressentir deux types d'effets en matière de DL :

- négatifs. La segmentarité engendrant des antagonismes pouvant aller jusqu'à la confrontation latente ou exprimée. Cela pénalise bien

---

\* RD : Recherche-développement.

entendu le DL qui se fonde sur des formes étendues de coopération, ainsi que le montrent les districts et les clusters. J.C. Perrin (1994, encadré) a ainsi montré l'effet de comportements segmentaires dans l'Arc Jurassien Suisse face à la crise de l'industrie horlogère, activité principale de la région dans les années quatre vingt. Les acteurs concernés sont contraints de renoncer à leur individualisme et à leurs conceptions farouchement libérales pour faire face à la concurrence japonaise et à la mondialisation de l'économie. Une organisation basée sur des formes de coopération entre les divers cantons et les acteurs concernés permettra une requalification du territoire et une relance des activités économiques. L'intérêt de cet exemple pour la Kabylie ne se situe pas bien entendu dans une quelconque comparaison des deux économies, mais il permet de juger la prégnance négative des comportements segmentaires, même dans des pays à économie riche et organisée et l'intérêt de leur dépassement.

Les milieux villageois de Grande Kabylie, toujours marqués du sceau de la segmentarité, paraissent ainsi pénalisés face à la nécessité de comportements collectifs, à partir d'une organisation, exigés par les pratiques de DL actuelles. La segmentarité n'empêche pas toutefois les actions communautaires solidaires, comme on l'a vu.

- *positifs*. L'absence de hiérarchies sociales affirmées permettant une démocratisation de l'acte d'entreprendre, de même que les rivalités liées au sein de la communauté peuvent encourager une émulation de type économique.

*La solidarité* : facteur lié à la segmentarité, la solidarité représente un facteur clé du DL, notamment dans les SPL où se signalent des formes spécifiques de coopération – concurrence. Or, précisent les sociologues, il existe deux formes de solidarité: mécanique et organique. La solidarité mécanique concerne

« l'absence de spécialisation des rôles sociaux et donc l'interchangeabilité des individus...(elle) confère un caractère mécanique à la nature de la solidarité qui sous-tend le lien social » ( Mahé,1994 ).

La Kabylie participerait de ce type de solidarité, stérile économiquement, tandis que dans les territoires producteurs de districts à l'italienne domineraient des formes de solidarité organique basées sur

l'« hétérogénéité des rôles sociaux et donc sur la complémentarité des rôles des individus » (Mahé, 1994) .

- *La culture réfractaire* : T. Berthet et J. Palard ont analysé, ainsi qu'on l'a déjà évoqué les modes de dynamismes économiques locaux liés à la culture « réfractaire» vendéenne ». Cette culture, analysée à partir du

concept de « fragment » dû à L. Hartz, se signale, selon les auteurs, par un isolement géographique, le repli sur soi, l'antagonisme par rapport à l'idéologie centrale républicaine et laïque. Le ferment de l'opposition à Paris reposait sur la religion, la ruralité, la solidarité intra – communautaire, l'opposition à la bourgeoisie :

« la caractéristique principale du fragment vendéen repose sur un exil intérieur qui conditionne sa structuration. Mais, au delà, ce repliement lui impose de trouver en son sein une dynamique sociale. Le propre du fragment c'est l'endogénéité relative puisque reposant sur une construction, en rejet, de son processus de développement. Société dépendante du pouvoir central dont institutionnellement elle dépend (qu'elle soit coloniale ou infra – nationale), la société-fragment se structure dans le conflit...Bâti sur le rejet et l'enfermement, le fragment vendéen doit *nécessairement* élaborer sa dynamique sociale de manière endogène. Il en sera de même pour le développement économique ». ( T.B. et J.P., 1995 ).

Certains traits de cette analyse peuvent concerner la Grande-Kabylie : isolement géographique, repli sur soi, sentiment de ne pas se reconnaître dans la culture dominante et les modes de gouvernance qui la traduisent sur le terrain ...

Quel type de dynamique sociale et économique à partir de cette culture de type réfractaire ? En Vendée, elle a permis le développement de districts industriels fondés sur une forte imbrication entre milieu et production, notamment dans le Choletais. Ce type de dynamique a aussi concerné la Grande-Kabylie par le passé, mais a cessé, on l'a vu pour des causes historiques. Aujourd'hui, il paraît sûr que des modes spécifiques de gouvernance et d'organisation territoriales se manifestent en Grande Kabylie. Il paraît également certain que des formes d'industrialisation « rampante » et informelle émergent, bien que de manière timide. Mais il est tout autant certain que ces processus en cours n'ont qu'un rapport lointain avec les districts à l'italienne ou les clusters d'Amérique du sud.

### **3-2 Les logiques d'interaction.**

«Le tout surpasse largement la somme des éléments ». Cette affirmation de M. Porter (1999) illustre bien la nécessité des logiques d'interaction (Lecocq, 1991 ) en matière de DL, car elles déterminent les synergies porteuses de dynamiques sociales et économiques ainsi que d'innovations. Il va de soi que ces logiques d'interaction sont d'abord liées à la qualité des acteurs territoriaux qui les déterminent.

1- Les acteurs : en Grande-Kabylie, les acteurs potentiels de DL sont, bien entendu multiples, mais dans la réalité peu contribuent, *en*

*connaissance de cause*, aux processus de développement. Si on excepte l'Etat dont le rôle sera évoqué plus loin, on peut situer des acteurs publics et privés :

- les acteurs publics interviennent à des niveaux divers : administratif, financier, infrastructurel..., mais également par les Sociétés nationales représentées sur place et qui disposent de capacités notables d'intervention sur les processus de DL. Un aperçu sommaire sur l'action territoriale de certaines institutions publiques permettra d'imaginer leur ancrage local ainsi que l'intérêt de l'Etat pour le DL. :

- la DPAT (Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire) : institution de l'administration wilayale chargée du DL. Elle agit à partir de logiques sectorielles et non territoriales. Elle élabore des PCD (Programmes Communaux de Développement) consacrés essentiellement à la réalisation d'infrastructures et d'équipements locaux. La création de richesses et d'emplois locaux ne figure pas parmi ses prérogatives ni celles d'aucune autre direction de la wilaya.

- Le CALPI (Comité d'Aide à la Localisation et la Promotion de l'Investissement) se compose de l'ensemble des acteurs concernés par les questions du DL dans la wilaya. Il se charge surtout de gérer le foncier économique très insuffisant en Grande Kabylie et donc objet de toutes les luttes.

Le bilan du Calpi peut se juger au double niveau quantitatif et qualitatif. De 1998 à 2000, il a agréé 308 dossiers, dont une vingtaine, soit 6% à peine, ont abouti, c'est-à-dire une moyenne de trois dossiers par année. Au niveau qualitatif, les résultats paraissent tout aussi dérisoires puisque le DL continue à demeurer une inconnue dans la wilaya, du moins dans sa définition universelle de création de richesses et d'emplois à caractère local.

- L'OPI (Office pour la Promotion de l'Investissement) : envisagé dans les textes comme un outil d'aide à la création d'entreprises, il s'est plutôt orienté vers la gestion du foncier industriel. L'OPI gère directement sept zones d'activité sur plus de la vingtaine qu'il a réalisées. L'élaboration de ces zones fournit un exemple édifiant d'inadaptation des institutions publiques aux dynamiques territoriales: coûts excessifs par rapport au nombre d'entreprises et d'emplois créés, localisations hasardeuses, absence d'équipements, et surtout conception largement obsolète et effets insignifiants sur le DL.

- L'ANSEJ : l'Agence a pour mission de promouvoir la création d'entreprises chez les jeunes adultes. Pour la wilaya de Tizi-Ouzou, un bilan chiffré de ses activités paraît positif : 1565 emplois créés, mais le chiffre se situe bien loin des dix mille attendus. Du point de vue

qualitatif, le secteur industriel qui crée le plus d'effets sur l'économie et l'emploi ne représente que 7% des PME créées, soit 10% des emplois totaux. Ici également, l'absence d'approche globale relative à l'investissement chez les jeunes se traduit par une gestion administrative d'un processus pourtant porteur de dynamiques industrielles et sociales potentielles.

Le rattachement de l'ANSEJ au ministère de la Solidarité Nationale accentuera sans doute l'orientation sociale de cette institution.

- les banques: les conditions de financement de la PME, vecteur clé du DL, paraissent exagérément décalées par rapport aux besoins, inadaptées et même contraires aux volontés clairement affirmées de l'Etat qui souhaite promouvoir la petite entreprise. Les comportements routiniers, le refus de la prise de risques, l'insuffisance des compétences et des motivations du personnel des banques publiques représente une des entraves majeures au DL

- les Sociétés Nationales : les possibilités de sous-traitance et d'essaimage (de l'ENIEM, de l'ENEL, de la COTITEX)\* et des autres entreprises à caractère national n'ont guère été exploitées ni même estimées de manière rigoureuse. Or la région semble disposer des moyens financiers, techniques et humains nécessaires pour prendre en charge nombre de besoins de ces entreprises.

- la CNAC (Caisse Nationale d'Assurances Chômage) : implantée depuis peu en Grande Kabylie, elle se démarque des autres institutions publiques par son approche plus pertinente du DL. Dépasant largement ses activités « naturelles » de paiement des allocations chômage, elle se constitue en outil de promotion du DL, à travers le déploiement de ses activités vers l'accompagnement à la création d'entreprises, la recherche d'emplois salariés aux allocataires, la formation- reconversion dans des métiers porteurs. Au delà des résultats concrets, le bilan de la CNAC en Grande Kabylie doit être évalué pour son apport à l'implantation régionale des méthodes et des pratiques modernes de DL et son ouverture sur l'extérieur.

- les acteurs privés : le même éloignement par rapport aux questions du DL peut être observé :

*les opérateurs* : une typologie des dirigeants d'entreprises locales ne saurait s'envisager, tant la diversité représente la règle en ce domaine : responsables de petits ateliers artisanaux, commerçants reconvertis dans l'industrie, jeunes commerçants clandestins, industriels véritables...

---

\* ENIEM : Fabrique de l'électroménager, l'ENEL, des produits électroniques et la COTITEX, des produits textiles.

Les logiques d'interaction entre eux ne semblent guère affirmées, la règle en la matière étant le « chacun pour soi ». Les chambres consulaires censées les représenter tournent au ralenti, faute de moyens, sans doute, mais également de motivations. L'entrepreneuriat régional et local ne présente pas de consistance réelle. Le DL à venir se constituera donc autour d'une classe à inventer, malgré l'existence avérée de quelques industriels authentiques dans des créneaux précis : textile, agro-alimentaire, cosmétiques, électroménager, injection plastique, mécanique.

*la société civile* : elle est multiple, exubérante, mais difficile à cerner. La vie associative extrêmement active ( on parle de 2500 associations dans la wilaya ), la revendication citoyenne « au quotidien », le mouvement récent des arouch...s'orientent surtout vers des activités à caractère politique et social et ignorent donc toujours la dimension économique.

*l'Université* : dans le monde elle constitue souvent l'interface autour de laquelle se nouent les logiques d'interaction. L'université de Tizi-Ouzou n'échappe pas à la méconnaissance généralisée des processus de DL en Grande Kabylie. Marginalisée par rapport à l'environnement régional, elle ne participe guère à la décision aussi bien économique que technique.

2- les réseaux. Concept et pratique quasiment inconnus en Grande Kabylie, si ce n'est dans leur dimension triviale de réseaux d'intérêt. Les véritables toiles d'araignée figurant les interactions régissant les réseaux d'innovation dans les pays développés n'existent pas en Grande Kabylie.

La proximité et les relations de confiance qu'elle engendre jouent bien entendu ici comme partout dans le monde: chaque entreprise, chaque acteur socio-économique dispose de son capital relationnel qui représente son réseau, mais ces relations sont rarement durables, rigoureuses, codifiées.

On peut donc parler de réseaux flous, disparates, inconsistants. Les causes de cette situation seraient à rechercher au niveau des conditions globales de l'économie algérienne frappées du sceau de l'inorganisation, de la pénurie, des fluctuations des prix et de la qualité des produits. Seuls des réseaux étendus, ponctuels, lâches peuvent répondre à de telles données.

Des raisons similaires d'inorganisation de la vie socio-économique expliqueraient la faiblesse des réseaux d'interaction entre les autres acteurs territoriaux.

3- les synergies. La faible interdépendance des acteurs territoriaux ne peut donner lieu à l'émergence de processus réels de synergie. Les rares travaux en la matière – surtout des mémoires de fin d'études d'étudiants

de l'Université -, témoignent de la faiblesse des partenariats et des fertilisations croisées. Il convient toutefois de noter qu'il ne s'agit pas d'impuissance du milieu à créer de tels processus, mais bel et bien de l'absence d'initiatives en ce sens. L'exemple du partenariat qui a lié en 1992, l'APW à une équipe de recherche de l'Université de Tizi Ouzou paraît édifiant. En quelques mois, l'ensemble des cadres et des élus de la wilaya ont été initiés aux concepts et aux pratiques de DL et un certain nombre d'actions menées :

- un séminaire sur le DL ayant associé des universitaires, des élus locaux, des membres de l'administration et des opérateurs.
- des processus de création d'institutions d'intermédiation concernant le DL: banque régionale, Société de Développement Régional en partenariat avec des institutions financières internationales, Agence de développement local, observatoire d'économie régionale
- ouverture sur l'extérieur, avec le lancement de partenariats multiples en direction de l'Europe et du Canada.

Ces actions remarquables par leur contenu et leur ambition ont été suspendues après le départ de l'équipe qui les avait initiées. Elles démontrent a contrario l'importance des logiques d'interaction en matière de DL : une des causes décisives du mal développement territorial en Grande Kabylie se situe au niveau de l'organisation territoriale qui n'autorise pas ce type de logiques.

### **3-3 La gouvernance territoriale.**

A côté des logiques d'interaction, l'organisation territoriale s'exprime également à travers la gouvernance. En Grande-Kabylie, deux formes se superposent et correspondent aux territoires traditionnels et modernes distingués plus haut : les formes de gouvernance territoriale et l'attitude de l'Etat.

**Les formes traditionnelles de gouvernance territoriale:** la *tadjemeat (djemaa)*, c'est-à-dire l'institution traditionnelle de gestion du village, connaît un net regain de présence depuis quelques années. Après avoir quasiment disparu durant l'ère Boumediène, elle est passée de la clandestinité au statut officiel de comité de village sous forme d'association villageoise; elle intervient surtout pour gérer la vie quotidienne du village, en préserver la *horma* (caractère sacré) et mener des actions de développement communautaire :

« de même qu'en termes de représentation et de légitimité, les structures communales modernes ont été incapables de se substituer aux instances villageoises, elles n'ont pas montré plus de capacité à pourvoir aux besoins matériels des collectivités locales. Aussi la plupart des villages qui en avaient les moyens (et là les ressources procurées par les



cotisations des immigrés en France ont joué un rôle considérable), désespérant que l'APC dont relevait leur village prit en charge les travaux de viabilité indispensables, les ont eux même réalisés, à l'instigation et sous la direction de la *tadjemeat* » ( Mahé 1996 ).

Les comités de villages ou *tadjemeat*, relayés par des associations culturelles formées surtout de jeunes, se retrouvent aujourd'hui dans la grande majorité des villages de Grande-Kabylie. Plus ou moins dynamiques, plus ou moins permanents, plus ou moins dotés de moyens, ils représentent des structures adaptées à leurs missions et au DL de manière générale.

Les *tadjemeat* se reproduisent en ville à travers les comités de quartier et de cité, de plus en plus nombreux, pour prendre en charge les problèmes de vie quotidienne ou pour s'opposer aux décisions contestables des institutions officielles et aux actions des groupes d'intérêts.

**L'Etat et la gouvernance territoriale.** L'idée, évoquée plus haut, que le territoire est d'abord un fait institutionnel peut être confrontée aux réalités de la Grande-Kabylie où l'inopérance des institutions d'intermédiation telles qu'elles viennent d'être notées se double de modes de gouvernance défaillants. Trois constats aideront à la situer :

- **L'Etat ne veut pas** de territoires locaux échappant à son autorité. Ailleurs dans le monde, l'Etat, les collectivités locales ont considérablement évolué en matière de traitement des questions locales, passant du Tout-Etat au Mieux-Etat. La décentralisation, les pratiques de partenariat ou de démocratie locale déterminent des formes de gouvernance permettant l'expression citoyenne. En Algérie et donc en Grande Kabylie, une conception obsolète fait encore de l'Etat l'acteur quasi unique du DL. Dans l'attente de la réforme globale des institutions du pays qui prévoit notamment une décentralisation sur le modèle français, les communes et les citoyens continuent de dépendre de décisions pour lesquelles ils n'ont pas été consultés et même souvent pas été pris en compte.

L'Etat se situe toujours dans les logiques de développement par le haut (DPH), c'est-à-dire

« une conception du développement qui fait jouer un rôle primordial à l'Etat central en tant qu'aménageur, et à la grande entreprise industrielle en tant qu'investisseur » ( Demazière 1997).

La centralisation étatique s'exprime actuellement par une déconcentration des prérogatives au niveau des collectivités locales aux lieux et place des politiques de décentralisation observées dans nombre de pays, développés ou non.

Deux motivations expliqueraient le maintien de la centralisation étatique :

- la volonté politique de consolider une unité nationale menacée, aux yeux des pouvoirs publics, par les particularismes, dont le particularisme kabyle.

- une volonté, bien moins noble de certains appareils étatiques, de conservation du pouvoir et des avantages matériels qui lui sont attachés.

L'émergence de processus significatifs de DL en Grande Kabylie passe par la décentralisation et la constitution d'une société civile capable d'arracher des formes de démocratie locale. Les divers mouvements de contestation citoyenne vécus par la région depuis 1980 participent peut être de ce type de processus.

- **l'Etat ne sait pas** développer les territoires locaux tant au niveau des approches que des pratiques. Les conceptions publiques du développement qui s'appuient sur l'idée que le développement est affaire d'équipements et d'investissements ne prennent pas en compte les spécificités territoriales. L'approche est fonctionnelle, alors que dans le monde, actuellement, prédominent les démarches globales, en termes de « projets », de programmes territorialisés de qualification territoriale. La wilaya de Tizi-Ouzou a bien élaboré un PAW (Programme d'Aménagement de la wilaya), censé représenter une approche globale et prospective du développement pour la région, mais il s'agit en réalité de logiques de DPH ne prenant pas en compte :

- la territorialisation de la wilaya, c'est à dire le fait que la Grande Kabylie se compose de territoires divers, avec des spécificités, des atouts, des contraintes.

- l'existence d'avantages comparatifs, notamment immatériels, pouvant assurer l'émergence de dynamiques endogènes de développement.

- la place de la Grande-Kabylie au sein d'une Algérie insérée dans la mondialisation à la suite de son adhésion à l'OMC actuellement en cours de négociation.

- **l'Etat ne peut pas** développer les territoires locaux de Grande Kabylie : au-delà de la réduction de ses capacités financières d'intervention et de la difficulté à maîtriser le local, l'intervention étatique est pénalisée à un double titre :

- la qualification parfois discutable des administrations locales, ce qui occasionne retards, surcoûts, dénaturaion des actions de l'Etat.

- le poids des élites locales et des groupes d'intérêts et de pression qui détournent à leur profit les actions et les investissements publics.

L'inopérance du milieu en Grande-Kabylie se retrouve dans la majorité des pays du Tiers-Monde, selon le rapport 2000 du PNUD, déjà évoqué, qui parle de « chaînon manquant » en matière de DL.

La composante territoriale, les logiques d'interaction, les modes de gouvernance déterminent donc un milieu peu porteur de DL, malgré la présence d'avantages comparatifs liés à la présence de ressources, notamment immatérielles. On peut parler, dans le cas de la Grande Kabylie, de **milieu non qualifié, inapte** à créer des richesses et des emplois. Les exemples opposés de l'Arc Jurassien Suisse et de la Catalogne (encadré, plus haut) montrent que même au sein de territoires plus développés le poids du milieu est décisif...et, parfois, défaillant. Ils témoignent aussi que des actions peuvent contribuer à dynamiser ou redynamiser ce milieu. Toutes proportions gardées, les territoires de Grande-Kabylie peuvent également mener des processus de qualification pouvant aboutir à des dynamiques de développement à leur portée, au prix, toutefois, de mutations radicales du milieu.

Au terme de l'analyse quelques considérations s'imposent.

En Grande-Kabylie, les territoires locaux existent,

- ils se manifestent avec exubérance mais ne sont reconnus ni par l'Etat, ni même par les acteurs locaux. Les territoires pertinents de développement ne sont pas d'actualité.

- ils disposent de ressources génériques et spécifiques sans doute suffisantes pour permettre des stratégies de développement aussi bien « basses » que « hautes » selon la terminologie de Rallet (1996 ).

- ils peuvent se prêter à diverses formes de dynamiques territoriales, qu'elles soient à caractère marchand ou communautaire ou même globales.

- ils sont toutefois pénalisés par un milieu inapte au développement avec des composantes territoriale, organisationnelle et cognitive ( Lecocq 1991) défaillantes.

- le mal-développement local n'est pas une malédiction. Des processus de qualification territoriale, permettant l'émergence de dynamiques de DL, peuvent émerger ou être conçus.

- il y a des spécificités, il n'y a pas d'exception kabyle. L'ensemble des régions du pays se composent de territoires singuliers, mais participant de logiques similaires.

### **Mots clés :**

Territoires – Milieux – Développement local – Ressources – Grande Kabylie.

## Bibliographie

Azevedo, B.: Développement local : industrie, famille et territoire.- *In* Abdelmalki, L. et Courlet C. : Les Nouvelles Logiques de Développement.- Paris, L'Harmattan, 1996.

Bandt, J. de : Du secteur informel aux sous-systèmes productifs locaux.- *In* Abdelmalki, L. et Courlet, C.- Op. cité.

Benko, G., Dunford, M. et Heurley, J. : Districts industriels : vingt ans de recherche.- *Problèmes Economiques*, sept. 1998.

Berthet, T., Palard, J.: Culture réfractaire et décollage économique

Castel, O. : Des réseaux à la source d'une dynamique locale : le District Industriel de Guadalajara (Mexique ).- *In* Abdelmalki, L. et Courlet, C.- Op. cité.

Corei, T. : L'économie institutionnelle : les fondateurs.- *Economica*, 1995.

Demazière, C. : Du local au global : les Initiatives pour le développement économique en Europe et en Amérique.- Paris, L'Harmattan, 1996.

Grosso, B. : Cultures politiques et développement économique: notes sur le cas italien.- *In* Deneffe, S. (dir. de) : Identités et économies régionales.- Paris, L'Harmattan, 1992.

Hsaïni, A. : La spécialisation souple comme vecteur d'industrialisation : l'expérience tunisienne.- *In* Abdelmalki, L. et Courlet, C : Op. cité.

Lacoste, Y.: Rapports plaine- montagne en Grande-Kabylie.- *Herodote*, 1982.

Lecocq, B. : Organisation industrielle, organisation territoriale : une approche intégrée fondée sur le concept de réseau.- *RERU*, 3-4, 1991.

Longui, A.: Systèmes de valeurs, normes et performances des organisations économiques africaines. - *In* Zaoual, H. (ed.): La socioéconomie des territoires.- Paris, L'Harmattan, 1998.

Mahé, Alain : Anthropologie historique de la Grande Kabylie : XIXe - XXe siècles.- Thèse de doctorat en sociologie, Paris, 1994.

Maillat, D. : Milieux innovateurs et dynamique territoriale.- *In* Rallet, A. et Torre, C. : Economie Spatiale et Economie Industrielle.- Paris, L'Harmattan, 1996.

Nadvi, K. et Schmitz, H. : Clusters industriels dans les pays en développement : éléments pour une recherche.- *In* Abdelmalki, L. et Courlet, C : Op. cité.

Ohnet, J.-M. : Refonder la décentralisation sur les territoires les plus pertinents de l'action publique. - *In* Loinger, G. et Nemery J.-C. :

Construire la dynamique des territoires : acteurs, institution, citoyenneté.- Paris, L'Harmattan, 1997.

Pecqueur, B. : Dynamiques territoriales et mutations économiques .- Paris, L'Harmattan, 1996 .

Perrin, J.-C. : Réseaux d'innovation – milieux innovateurs. Développement territorial.- *RERU*, 3-4. 1991

Perrin, J.-C. : Décentralisation et milieux locaux : étude comparative.- In Gilly J.-P.: Industrie et Territoires en France.- Paris, Documentation Française, 1994

Peyrache- Gadeau, V. : La contribution de P. Aydalot à l'édification de la théorie des milieux innovateurs.- *RERU*, 3, 1999.

Portier, M. : Les districts et les choix d'implantation.- *Expansion Management Review*, juin 1999

Portier, N. : Le « pays » : un territoire pour le développement local.- In Loinger – Nemery : Op. cité.

Rallet, A.: Ressources spécifiques et ressources génériques : une problématique pour le développement local. L'exemple d'une région tunisienne.- In Abdelmalki, L. et Courlet, C. :Op. cité.

Rallet, A. et Torre C. : Economie spatiale et Economie industrielle.- Paris, L'Harmattan, 1995

Reiffers J.-L. : Le Territoire dans la structuration du système euro-méditerranéen.- In La Méditerranée aux portes de l'an 2000 .- *Economica*, 1997.

Soulage, B. : La place du politique dans les systèmes productifs localisés.- In Industrie, Territoires et politiques publiques.- Paris, L'Harmattan, 1994.

Storper, M. : La géographie des conventions : proximité territoriale, interdépendances hors marché et développement économique.

L'essentiel des informations portant sur la Grande Kabylie provient de l'étude « Les entraves au développement local » menée par l'Atelier d'Economie Régionale ( AER ), de l'Université de Tizi Ouzou pour le compte du CENEAP-Alger entre 1990 et 1994.